



INFORMATIONS

LIEU : Dampierre-sur-Salon
(50 min Vesoul/ 1H de Besançon)

STRUCTURE D'ACCUEIL : Pôle de Santé/MSP

MODE D'EXERCICE : Salarié de la structure Cap Futur

PROFIL RECHERCHE :
Vous devez être titulaire du diplôme de médecine

CONDITIONS :
Permis B (voiture de service à disposition)

CONTACTS :

Amélie RAMAGET, Chargée de mission santé au Pays Graylois
03 84 64 91 30
sante@pays-graylois.fr

CAP FUTUR
06 73 73 43 30
dirasso@cap-futur.fr

POLE DE SANTE

RECHERCHE MEDECINS GENERALISTES

AVANTAGE: PAS D'IMPÔTS SUR LE REVENU PENDANT 8 ANS

L'association Cap Futur a créé un centre de santé médical depuis presque trois ans avec trois médecins salariés au sein du pôle de santé regroupant plusieurs activités médicales et paramédicales (généraliste libéral, généraliste salarié, urologue, dentiste, kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure, ostéopathe et diététicienne ... Ce pôle de santé est installé à Dampierre-Sur-Salon, village industriel de 1300 habitants, siège de la communauté de commune des quatre rivières (CC4R). Dampierre-sur-Salon est le chef-lieu de canton situé entre Besançon et Dijon situé également à côté d'un hôpital de proximité à Gray (12Km).

Condition de l'emploi :

- Temps de travail via un forfait journalier adaptable,
- Salaire proposé : **5 000€/net par mois** (pour un temps complet) d'autres avantages peuvent être consenti.

Dans le cadre du dispositif ZRR, votre installation bénéficiera d'une exonération fiscale totale sur vos revenus pendant 5 ans, puis 75% la 6ème année, 50% la 7ème, 25% la 8ème année.

Chef-lieu de canton et bourg-pôle, Dampierre-sur-Salon est idéalement située (à 60 km de Dijon et à 50 km de Besançon). La commune concentre tous les services et commerces indispensables à la vie des familles.

Plus de **40 associations animent le village toute l'année et il y fait bon vivre !**